



Auch le 30 novembre 2017

**CONFERENCE DES MAIRES du jeudi 30 novembre 2017**

**COMPTE RENDU**

**1 - LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE INSTRUCTION ADS (Annexe 1)**

Ce service sera opérationnel au début de l'année 2018. Les deux instructeurs du PETR qui sont recrutés à cet effet (Mmes Emmanuelle GUILLOT et Mathilde CARRAU) sont en fonction depuis le 15 novembre 2017 afin de se former et d'assurer les premières tâches préparatoires (intégration sur le logiciel métier « Geosig » des documents d'urbanisme). Les agents des communes (40 personnes environ) seront formés sur le logiciel métier les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> semaines de janvier.

Il est demandé aux Maires de renvoyer au PETR la convention « opérationnelle » à intervenir entre le PETR et la commune pour que la présidente Céline Salles la signe.

Un organigramme de ce service a été présenté aux Maires.

**2 - ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE (Annexe 2)**

Le Cabinet « Place » fait le point de l'état d'avancement de la démarche d'élaboration du « Projet de Territoire du PETR du Pays d'Auch » à travers le document électronique joint au présent compte rendu.

Des Tables Rondes sont prévues les lundi 3 décembre 2017 à Pavie sur l'économie, mardi 4 décembre 2017 à Miélan sur les services de proximité et Mercredi 13 décembre 2017 à Seissan sur la culture et le tourisme.

Ces tables rondes associeront les élus, les acteurs socio-économiques et la société civile afin de nourrir la réflexion et d'aboutir à un projet partagé entre les acteurs.

**3 - LA NOUVELLE POLITIQUE CONTRACTUELLE DE LA REGION OCCITANIE (Annexe 3)**

Au fil du temps, les PETR sont devenus des partenaires incontournables des financements des projets locaux : Tout d'abord avec l'Etat, pour les contrats de ruralité, ensuite avec la région Occitanie pour les crédits européens LEADER 2014/2020, et pour les aides régionales aux projets locaux.

La région Occitanie va engager à partir de 2018 une nouvelle politique contractuelle avec les territoires.

Par la présentation électronique annexée au présent compte rendu, les représentants de la Région (Mme Fatma ADDA accompagnée des services régionaux), ont présenté la nouvelle politique contractuelle que souhaite impulser la Présidente Carole Delga.

Défendre les projets des territoires ruraux, soutenir la politique de dynamisation de centre-bourg, aider les projets de l'agglomération d'Auch, avoir des contrats au plus près du vécu des territoires sont les maîtres mots de cette future politique régionale qui s'étalera jusqu'en 2021 avec une signature prévue avant le 30 juin 2018.

Les critères avec les taux d'éligibilité des aides seront adoptés par le conseil régional lors de sa séance du 14 décembre prochain.

### **Informations générales concernant le SRADDET**

Suite au lancement par la région Occitanie du SRADDET, il est donné aux maires les 2 rendez-vous suivants :

- vendredi 8 décembre 2017 à 18h à l'hôtel du département pour élaborer une contribution départementale à soumettre à la région Occitanie
- Jeudi 11 janvier 2017 à 16h Auch - pour la tenue d'un atelier régional organisé par la région